**Politique**

Les employés de CAH reçoivent une formation sur le protocole lors d’une chute du client.

**Procédures**

1. Si le client utilise LifeLine, l’employé, contractuel ou stagiaire premièrement rétablira la LifeLine.
2. L’employé, contractuel ou stagiaire doit interroger le client de sa chute et s’assurer qu’il n’est pas blessé, c’est-à-dire, qu’il n’y a aucun saignement extérieur caractérisé, s’il peut bouger et qu’il ne possède aucun trouble d’élocution ce qui mettrait en évidence une rupture d’anévrisme.
3. S’il y a du sang, l’employé doit se munir d’une paire de gants.
4. L’employé, contractuel ou stagiaire demandera au client s’il y a de la douleur.
5. L’employé, contractuel ou stagiaire demandera au client s’il veut aller à l’hôpital.
6. S’il dit oui, l’employé, contractuel ou stagiaire appellera 911 (l’ambulance) et attendra avec le client. L’employé, contractuel ou stagiaire peut couvrir le client avec une couverture et s’il peut lever la tête se faire glisser un oreiller sous la tête sans votre aide. Sinon ne le touchez pas.
7. L’employé, contractuel ou stagiaire avertira la Sécurité pour qu’il s’occupe de l’ascenseur.
8. Si le client refuse que l’employé, contractuel ou stagiaire appelle l’ambulance, l’employé, contractuel ou stagiaire demandera au client s’il est capable de se lever seul en s’appuyant sur une chaise, une table, ou un sofa.
9. L’employé, contractuel ou stagiaire ne relèvera pas le client lui-même.
10. Lorsque le client ne peut pas se lever seul, l’employé, contractuel ou stagiaire doit suivre les étapes suivantes : appeler le 911 et dites que c’est un appel de courtoisie (a courtesy call). Les ambulanciers viendront relever le client et il n’y aura pas de frais à payer. Un appel de courtoisie n’est pas un appel d’urgence donc l’employé, contractuel ou stagiaire doit être patient. L’employé, contractuel ou stagiaire peut couvrir le client avec une couverture et glisser un oreiller sous sa tête s’il peut lever la tête sans votre aide. Sinon ne le touchez pas.
11. Si un client se sent malade et qu’il veut qu’on appelle l’ambulance pour lui, on téléphonera le 911 pour lui, mais on ne dit pas que c’est un appel de courtoisie. parce qu’on ne sait pas ce qu’il a vraiment et qu’on ne peut pas prendre de chance. Le client pourrait être sur le point d’avoir un anévrisme ou une crise cardiaque et la vitesse à laquelle les ambulanciers arrivent pourrait être la différence entre la vie et la mort.
12. Le préposé aux soins notera la chute dans le rapport journalier afin de faciliter la transmission d’informations et de visiter le client prochainement pour vérifier son état de santé.
13. L’employé, contractuel, ou stagiaire remplira un rapport d’incident (voir PROG-005-010).